

Introduction

L'inscription au JSMC s'effectue uniquement par Internet sur le site https://portail.jsmc.ch.

Le délai d'inscription pour l'édition 2023 du JSMC est fixé au 2 octobre 2022.

Aucun envoi postal n'est nécessaire, tout s'effectue exclusivement de manière Online

3 étapes principales sont à compléter:

- 1 Récupération ou création du compte d'inscription : qui vous permettra de vous (re)connecter et gérer la liste de vos solistes
- 2 Entrée des détails des différents solistes : une inscription pour un soliste individuel est également possible
- S Validation de la liste des solistes et règlement des frais d'inscription (à effectuer absolument avant le délai de clôture des inscriptions)

Pour permettre une inscription complète d'un soliste, veuillez rassembler les informations suivantes pour chaque soliste :

- Nom et Prénom du soliste
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse email
- Date de naissance
- Nom et compositeur du Solo
- Partitions du Solo au format PDF (PDF de qualité avec partitions lisibles, les photographies par téléphone mobile ne sont pas acceptées)

Étape 1: Utilisation ou récupération de votre compte existant

Récupérer les détails de votre compte existant

Les comptes des utilisateurs créés depuis l'automne 2021 sont toujours actifs. Pour rappel la connexion s'effectue avec un **identifiant d'utilisateur** ainsi qu'un **mot de passe**. Chaque compte est référencé par une **adresse email** unique, entrée lors de la création du compte.

Dans le cas ou vous ne connaissez plus votre identifiant d'utilisateur, il est possible de demander de le recevoir par email grâce au lien Identifiant oublié.



Dans le cas ou ne connaissez plus votre mot de passe, une procédure similaire est possible en sélectionnant le lien **Mot de passe oublié.** Dans ce cas vous recevrez par email un code de vérification ainsi qu'un lien qui vous permettra de définir un nouveau mot de passe pour votre compte JSMC.

Dans le cas ou vous ne recevez aucun email lors de la récupération de l'identifiant ou du mot de passe, Veuillez créer un nouveau compte en suivant l'étape décrite dans sur la page suivante.

Bonjour,

Vous avez effectué une demande de réinitialisation du mot de passe de votre compte Portail - Junior Slow Melody Contest. Pour le réinitialiser, vous devrez saisir le code de vérification afin de confirmer qu'il s'agit bien d'une demande légitime.

Le code de vérification est c606417279064fbf538e949ae4785219

Cliquez sur l'URL ci-dessous pour entrer ce code de vérification et pouvoir ensuite créer un nouveau mot de passe.

http://portail.jsmc.ch/mon-compte/connexion?
view=reset&layout=confirm&token=c606417279064fbf538e949ae4785219

Merci.



Étape 1: Création de votre compte d'inscription

Créer votre compte sur la page du site d'inscription https://portail.jsmc.ch (formulaire sur la partie inférieure de la page).

Entrez les données de votre compte, en particulier votre adresse email exacte.

Les professeurs (Type définit comme Professeur) pourront accéder à tous les solistes inscrits les ayant référencés comme professeur.

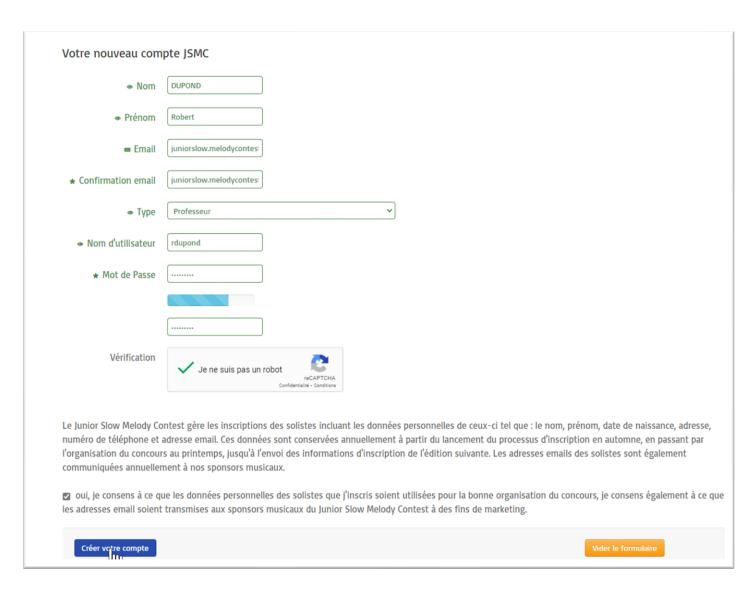
Il n'est possible de créer qu'un seul compte par adresse email.

Le compte vous permet d'inscrire un ou plusieurs solistes et d'effectuer la validation et le règlement des frais, sur un ensemble de solistes en une fois.

Nous encourageons les **responsables de sociétés** ainsi que les **professeurs** à gérer l'inscription de leurs solistes de manière centralisée.

Il est possible de se connecter en tout temps durant la période d'inscription (<u>jusqu'au 2 octobre 2022</u>), d'accéder et de modifier les détails des inscriptions.

Une fois l'inscription validée (réglée) un soliste existant ne peut être supprimé et aucun nouveau soliste ne peut être rajouté à la liste.



Étape 2: Ajout des solistes à votre liste

Ajouter vos solistes

A partir du menu Mon Compte -> Liste des solistes ajoutez vos solistes en cliquant du +Ajouter un soliste, et en remplissant le formulaire d'inscription pour chaque d'entre eux.

Veillez à remplir tous les champs obligatoires, en particulier **les partitions au format PDF**, qui doivent **obligatoirement** être ajoutées au formulaire en 1 exemplaire. Il est important de vous assurer de la <u>lisibilité</u> de celles-ci (300 dpi minimum) et de l'absence de tout nom de soliste ou professeur.

<u>Le photographie de partitions de mauvaise qualité par téléphone mobile ne seront par acceptées.</u>

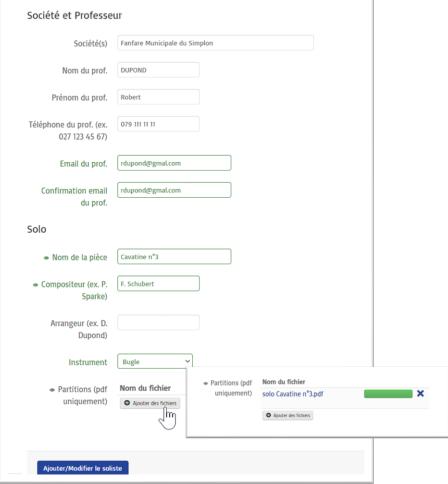
En validant votre formulaire du soliste (**Ajouter/Modifier le soliste**), l'entrée s'ajoute à votre liste.

Sur la gauche se trouve des boutons vous permettant de modifier, visualiser ou supprimer une entrée.

Le soliste est en statut « En Cours » tant que la liste n'est pas validée. Il est possible de revenir plus tard afin de rajouter d'autres solistes ou de corriger les solistes existants (bouton Modifier) en se connectant à l'application avec votre compte.

Le formulaire d'inscription est généré automatiquement en PDF à titre uniquement <u>informatif et pour vos dossiers</u>. Ce formulaire ne doit être en <u>aucun cas</u> envoyé par la poste, l'inscription s'effectuant intégralement par Internet (en particulier avec l'ajout des partitions en PDF), <u>aucun envoi postal</u> n'est demandé.







Étape: Validation de votre liste de solistes 1/2



Validez votre liste de solistes et réglez vos frais d'inscription

Une fois votre liste de soliste complétée, il s'agit de valider votre inscription et procéder au paiement des frais d'inscription. Toutes inscriptions, pour être prise en compte, <u>doivent</u> absolument être validées et les frais d'inscription réceptionnés avant le délai final d'inscription.

Rendez-vous dans Mon Compte -> Validation des inscriptions, ou se trouve un résumé des informations correspondant à votre liste (statut, nombre de soliste, montant) Sélectionnez le mode de paiement (Poste/e-ou Banking, Carte de Crédit ou Paypal ou) et Validez vos inscriptions.

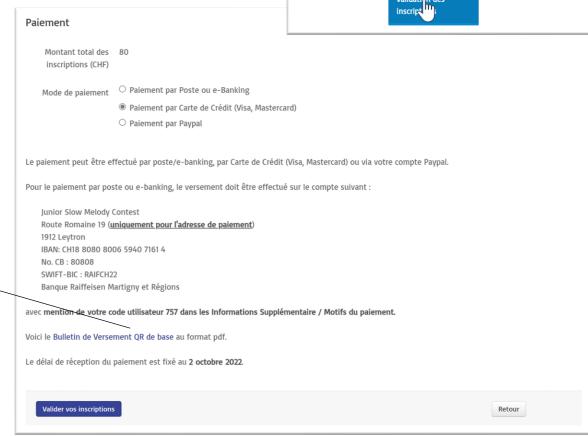
Régler le montant par virement Bancaire (via e-Banking) ou Bulletin de versement QR, dont un exemple avec le compte d'inscription est disponible sur la page de validation.

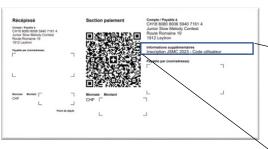
Une fois validée votre inscription passe en statut **Validé** et une confirmation vous est envoyée sur votre adresse email.

Procédez au règlement par Bulletin de versement ou virement bancaire (e-Banking ou autre) sur le compte :

IBAN: CH 18 8080 8006 5940 7161 4
Junior Slow Melody Contest
Route Romaine 19
1912 Leytron
No. CB: 80808

Mentionnez votre **code d'utilisateur** (disponible sur les bulletins d'inscriptions ainsi que dans votre e-Mail de confirmation) dans le Motif du versement lors du paiement. Cette information permettra la vérification du versement des frais d'inscription.





Informations supplémentaires
Inscription JSMC 2023 - Code utilisateur 757

Étape: Validation de votre liste de solistes 2/2

Régler le montant par Carte de Crédit (Visa ou Master Card)

Une fenêtre de paiement par carte de crédit apparaît et présente le nombre de soliste ainsi que le montant et vous permet de rentrer vos détails.

En sélectionnant Payer, la transaction est lancée et l'inscription validée.

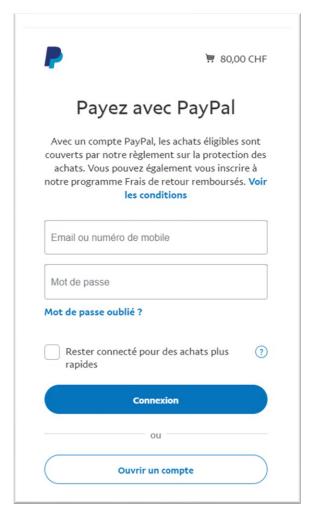
Un reçu de paiement est envoyé à l'adresse email configurée sur votre compte.

Régler le montant par Paypal

Vous serez redirigé sur le site de Paypal où vous serez en mesure de vous connecter et de régler le montant de votre inscription, via votre compte Paypal.

Assurez-vous de suivre <u>la procédure de paiement jusqu'à la fin</u>, afin que votre inscription puisse être acceptée. Le statut sera changé le temps de la réception du règlement en statut « **Paiement en cours ».** En cas d'échec de paiement sur Paypal, le statut restera ainsi 24 heures avant de revenir à « En Cours » et vous permettre de tenter à nouveau de valider votre inscription. Un reçu de paiement Paypal est envoyé à votre l'adresse email de votre compte paypal à l'issue de la procédure de paiement.





Une fois la validation terminée vos solistes passeront en statut Validé.

Message

Votre inscription contenant 2 soliste(s) a été validée avec succès



Contrôle des partitions et du versement bancaire

Mails de confirmation

Lorsque l'inscription est validée, vous recevrez par email, une confirmation de validation de vos solistes, ainsi que de votre code utilisateur.

Chaque soliste ainsi que son professeur recevront également un email de confirmation de leur inscription contenant les liens vers le formulaire d'inscription et le dossier du soliste.

Accès en tout temps à la liste des solistes et leur statut

Un contrôle des partitions chargées dans le formulaire d'inscription, ainsi que des paiements par virement bancaire ou postal est effectué par le JSMC avant la fin du délai d'inscription.

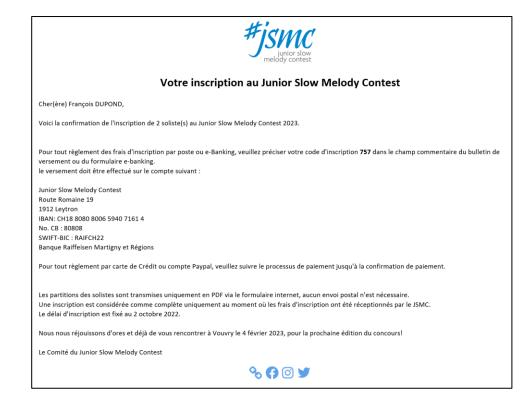
Seuls les solistes pour lesquels le <u>versement du montant ainsi que les partitions auront été</u> <u>réceptionnés</u> avec succès seront acceptés.

Le statut sera alors changé à « *Contrôlé* » et un e-Mail de *confirmation sera envoyé* à l'adresse email des solistes.

Informations et règlements 2023

Sur le site d'inscription vous trouverez les dans le menu **Aide et Infos,** les différents règlements 2023, le présent guide d'inscription ainsi que le guide pour l'accès aux professeurs.









Accès au dossier du soliste

Nouveauté pour cette édition 2023, chaque soliste (et son professeur en copie) reçoit à l'issue de la validation de l'inscription un email de confirmation donnant les liens d'accès au formulaire d'inscription en PDF ainsi qu'à son dossier online sur le portail du concours.

Le lien vers le dossier online est également intégré (via un QR code) au formulaire d'inscription.

> Le dossier du soliste, incluant l'enregistrement et les critiques du jury au format PDF à l'issue du concours, est disponible sur le lien suivant : Das Dossier des Solisten, einschließlich der Aufnahme und der Jurykritiken im PDF-Format nach Abschluss des Wettbewerbs, ist unter folgendem Link verfügbar: https://portail.jsmc.ch/short/1625-sc054a046

Le dossier du soliste sera disponible en tout temps jusqu'au 30 juin 2023, et permettra la transmission numérique, à l'issue du concours, des enregistrements mp3 ainsi que des feuilles des critiques du soliste au format PDF.

Le lien du dossier est protégé par la clef d'accès correspondant à l'identifiant du soliste que seul le soliste, son professeur et la personne l'ayant inscrit peuvent accéder.



Votre inscription au Junior Slow Melody Contest

Cher(ère) Morgane DUPOND,

Votre inscription au prochain Junior Slow Melody Contest a été validée. (sous réserve de la réception définitive du paiement des frais d'inscription par la personne qui vous a inscrite)

Votre formulaire d'inscription complété est disponible sur le lien suivant.

Votre dossier de soliste, sur lequel sera rajouté votre enregistrement ainsi que les critiques des jurys à l'issue du concours, est accessible en tout temps sur le lien de votre dossier

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à Vouvry le 4 février 2023, pour la prochaine édition du concours!

Le Comité du Junior Slow Melody Contest





- 11 Dossier du soliste

Soliste	
Nom du soliste	DUPOND
Prénom du soliste	Morgane
Société(s)	Echo du Rhône Sion
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	20.01.2012
Adresse email	inscriptions_2022@jsmc.ch
Solo	
Instrument	Euphonium
Nom de la pièce	Cavatine n°3
Partitions (pdf uniquement)	E.
Enregistrement concours par catégorie	
Rapport du jury	
Enregistrement de la finale	
Controle	
Statut du soliste	Validé